

CONFIANCE
RESPEKTVOLL

TOLÉRANT
AKZEPTANZ

ACCESSIBLE
VERTRAUEN

ESTIME
ANNERKENNEND

SÉRÉNITÉ
OFFEN



Antenne externe de confiance

Vous êtes victime de discrimination, d'intimidation, de harcèlement ou de conflits sur votre lieu de travail qui semblent insolubles? Pour faire face à ce genre de situations, la Ville de Biel offre son soutien à ses employées et employés par le biais d'une antenne externe de confiance.

La protection de votre personnalité nous tient à cœur

Seule une ambiance de travail positive, sans violence ni discrimination, permet de protéger la personnalité de toutes et tous. C'est pourquoi l'Administration municipale biennoise met à la disposition de ses collaboratrices et collaborateurs une antenne externe de confiance. Celle-ci vous conseille et vous accompagne pour toutes les questions relatives au mobbing, au harcèlement et aux situations de discrimination sur le lieu de travail.

L'antenne externe de confiance est un organe indépendant qui travaille en toute confidentialité. Les collaboratrices et collaborateurs se trouvant dans une situation conflictuelle au travail, qui ne peut pas être résolue avec l'équipe ou la personne concernée, bénéficient d'un encadrement et de conseils individuels.

«Mon responsable hiérarchique m'impose une charge de travail toujours plus élevée. Il me traite très différemment de mes collègues et privilégie les autres. Comment puis-je faire face à cette situation?»



«Il règne une mauvaise ambiance au sein de notre équipe. L'une de mes collaboratrices énerve ses collègues avec ses questions incessantes. Un autre collaborateur a été absent pendant longtemps et n'est pas encore pleinement opérationnel. Les autres membres de l'équipe trouvent injuste de devoir reprendre ses tâches. Que puis-je faire pour améliorer la collaboration et l'ambiance dans l'équipe?»



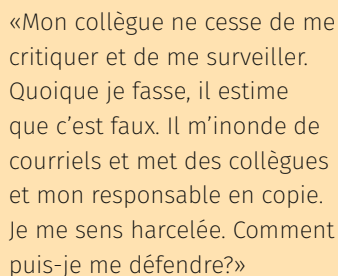
Quand s'adresser à nous?

Vous rencontrez des problèmes ou des conflits sur votre lieu de travail que vous ne pouvez pas résoudre par vous-même?

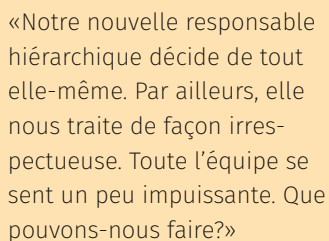

Avez-vous déjà essayé de trouver vous-même une solution et avez-vous déjà informé vos responsables hiérarchiques de cette situation?

Vous ne savez plus quoi faire?

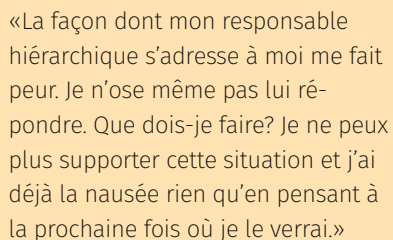

N'attendez pas que la situation s'aggrave. Adressez-vous à nous, nous sommes votre antenne de confiance. Nous discutons avec vous de la situation de manière anonyme et confidentielle et vous conseillons sur la marche à suivre. Ensemble, nous trouvons et développons des solutions.




«Mon collègue ne cesse de me critiquer et de me surveiller. Quoique je fasse, il estime que c'est faux. Il m'inonde de courriels et met des collègues et mon responsable en copie. Je me sens harcelée. Comment puis-je me défendre?»



«Notre nouvelle responsable hiérarchique décide de tout elle-même. Par ailleurs, elle nous traite de façon irrespectueuse. Toute l'équipe se sent un peu impuissante. Que pouvons-nous faire?»



«La façon dont mon responsable hiérarchique s'adresse à moi me fait peur. Je n'ose même pas lui répondre. Que dois-je faire? Je ne peux plus supporter cette situation et j'ai déjà la nausée rien qu'en pensant à la prochaine fois où je le verrai.»





Luc Wenger

FR/DE

Zertifizierter Mediator SDM
Zertifizierter Coach IDC

Médiateur certifié FSM
Coach certifié IDC

079 240 42 46
lw@intermede.ch



Bernadette Kadishi

DE

Zertifizierte Mediatorin SDM
Médiatrice certifiée FSM

031 305 41 01
bernadette.kadishi@
viadialog.ch



Valérie Kernen

FR

Zertifizierte Mediatorin SDM
Médiatrice certifiée FSM

079 345 71 84
vkernen@intermede.ch



Helen Biedermann Vuille

DE/FR/EN

Eidg. anerkannte Psycho-
therapeutin ASP
Psychothérapeute ASP
reconnue par la
Confédération

032 323 82 09
helen.biedermann@
asp-hin.ch

Nous sommes là pour vous!

Nous vous accompagnons individuel-
lement et en toute confidentialité.

Nous cherchons avec vous des solu-
tions et des perspectives pour que
vous puissiez vous extraire de cette
situation difficile et pesante.

L'Administration municipale prend à sa
charge les coûts de trois séances.

Contactez-nous par téléphone aux
heures de bureau (du lundi au vendredi,
de 8h00 à 17h00) ou à tout moment
par courriel.